

[\[...\]](#) > [Inter-Action Express](#) > [Détail d'un article](#)

Granby

Nouvelles normes en incendie pour les résidences privées pour aînés

26 janvier 2015

La Ville de Granby veut resserrer les normes en sécurité incendie dans les résidences privées pour aînés. Une nouvelle réglementation obligera l'installation de gicleurs et d'un système d'alarme incendie adressable qui localise de façon précise le foyer d'incendie. D'ici le 31 décembre 2019, les 33 résidences du territoire devront être conformes à la nouvelle réglementation.

Le Service de sécurité incendie de Granby travaille depuis plus d'un an à promouvoir ces nouvelles normes de sécurité incendie. Un des quatre préventionnistes du service de sécurité incendie accompagne les propriétaires dans leurs démarches. Quinze établissements ont déjà pris les devants pour s'y conformer. Selon M. Pierre Lacombe, directeur du Service de sécurité incendie, la mise en place de ces deux nouvelles mesures garantira la sécurité des résidents.



[Retour à l'infolettre](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2015